

MAIRIE DE SAINT MICHEL DE LANES

Place de la Mairie
11 410 - Saint Michel de Lanès
Tél/ Fax :04.68.60.30.87

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
SEANCE du 29 mars 2014 - Délibération 4/2014

Objet : Election des délégués représentant la commune au sein de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

L'an deux mille quatorze et le vingt neuf mars à 11 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Saint Michel de Lanès, sous la présidence de Thierry LEGUEVAQUES.

Étaient présents : Mme SOTO Jacqueline, Mme BORDENEUVE Elodie, Mr RAZAT Michel, Mr RIVIERE Alain, Mme BARRIENTOS Isabelle, Mme RAHM Nancy, Mr PRADALIER Henri, Mr PERCHERON Olivier, Mr GRANIER Jean Marie, Mr BARRIE Hervé

Secrétaire de séance : Mr BARRIE Hervé

Date de convocation : 24 mars 2014

Monsieur le Maire rappelle l'appartenance de la commune à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

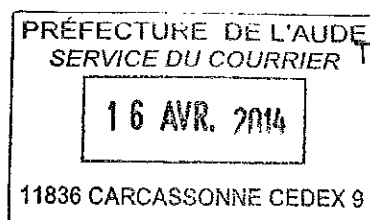
Considérant qu'il convient d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant afin de représenter la commune de Saint Michel de Lanès au sein du conseil communautaire de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner :

En tant que Délégué titulaire : Mr LEGUEVAQUES Thierry

En tant que Délégué suppléant : Mr BARRIE Hervé

Pour extrait conforme, à Saint Michel de Lanès, le 29 mars 2014



Le Maire,
Thierry LEGUEVAQUES

